



Fouquières

Votre Mag!

Le Magazine d'informations de la commune de Fouquières-les-Béthune



En 2022, vos sourires nous ont fait plaisir...



...Rendez-vous en 2023 pour de nouveaux sourires.

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur
Chères Fouquiéroises, chers Fouquiérois,



L'année 2022 touche déjà à sa fin. Nous pensions laisser derrière nous la pandémie et ses multiples désagréments, nous pensions que le monde allait retrouver une économie prospère et que notre vie serait comme celle «d'avant».

Aujourd'hui, nous savons que 2023 commencera sous le signe de la morosité; entre augmentation, restriction et pénurie.

Toutefois, l'équipe municipale restera positive et optimiste. Même si certaines mesures ont déjà été prises pour baisser notre consommation énergétique (extinction de l'éclairage public, baisse de la température dans les bâtiments communaux), nous continuons à travailler dans ce sens en effectuant un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux.

Je dois vous dire aussi que nous travaillons sur des projets structurants pour le bien être du village et de ses habitants, qui, je l'espère, prendront forme dans le courant de l'année 2023.

Dans ce magazine, vous trouverez les différents événements qui ont marqué le mois de septembre : le mois du patrimoine qui s'est révélé un franc succès entre concerts et expositions, le mois du patrimoine pour les enfants qui nous a permis de mettre à l'honneur les citoyens de demain, le repas des aînés qui a débuté la «Semaine Bleue», l'apéro concert autant de manifestations qui ont permis à tous de se retrouver, de se cultiver, de s'exprimer en toute convivialité.

Nous avons également choisi de vous présenter dans ce numéro de Fouquières, Votre Mag ! des jeunes Fouquiérois adeptes du Zéro Déchet, un retour sur le rendez-vous citoyen du 8 octobre, une petite rétrospective de 2022 et beaucoup d'autres articles toujours rédigés avec enthousiasme par les élus.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient sous le signe de la famille et/ou des amis, j'espère qu'elles vous apporteront la joie, la bonne humeur, des moments de bonheur.

J'ai une pensée pour le peuple Ukrainien et pour tous ces peuples qui subissent l'oppression. Que 2023 devienne une année de paix et de bienveillance.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des voeux le samedi 7 janvier 2023 à 18h30 salle Guy Emerton. Une cérémonie dont je peux vous dévoiler le thème : Fouquières en positif.

J'aurai plaisir de vous retrouver avec mon équipe municipale et vous annoncer les projets qui rythmeront l'année 2023.

Bonne lecture
Votre Maire, Sophie DUBY.



NOUVEAUTÉ... DES LECTURES DE CONTES POUR LES ENFANTS

Sortie d'école. Echanger, discuter, se retrouver au parc et voir les enfants s'amuser.

Et puis évoquer des envies et penser à des projets... livresques.

Une bibliothèque à Fouquières-lez-Béthune, c'est tentant et c'est même très enthousiasmant !

Mais en attendant ? ...

Et si on se lançait en 2023 dans un rendez-vous mensuel autour de lectures contées ?

C'est ce que nous vous proposons avec une date à noter dans vos agendas, et ce, dans la continuité de la première lecture proposée autour de César, le coq du village, dans le cadre du mois du patrimoine Fouquiérois.

Alors rendez-vous pour la première le mercredi 14 décembre, à 16h15, dans la salle de motricité de l'école élémentaire Yves Duteil. Nous accueillerons à livres ouverts petits et grands enfants pour une plongée dans la magie de Noël.

Le calendrier 2023 de janvier à juin :

- ◆ Mercredi 11 janvier 2023, 16h15-17h15
- ◆ Dimanche 5 février 2023, 10h-11h
- ◆ Mercredi 1er mars 2023, 16h15-17h15
- ◆ Mercredi 12 avril 2023, 16h15-17h15
- ◆ Dimanche 14 mai 2023, 10h-11h
- ◆ Dimanche 11 juin 2023, 10h-11h

Inscriptions
obligatoires
en mairie



Vous souhaitez vous intégrer au projet lecture de Marie Pierre Verhille et de Charlotte Rogez ? N'hésitez pas à contacter la mairie (03 21 68 24 71 ou contact@fouquieres-lez-bethune.fr). Nous transmettrons vos coordonnées aux intéressées.

Les Fouquiérois du trimestre Tendre vers le zéro déchet, c'est possible !

Depuis des années, les scandales sanitaires font tristement partie de notre quotidien.

Ils sont autant de signaux d'alarme montrant que l'industrialisation à outrance, devenue norme dans la grande distribution, est dangereuse pour nous comme pour notre environnement. Au surplus, rien ne change puisque les instances dirigeantes ferment les yeux.

Notre quantité de déchets a doublé en 40 ans ! Dans nos poubelles, on retrouve des sacs en plastique, des gobelets jetables, des cotons-tiges, des produits à usage unique, des capsules de café...

Rencontre avec deux Fouquiérois qui souhaitent tendre vers le zéro déchet.

Une prise de conscience

Marie et Alexandre, qui résident dans notre village, ont pris conscience du problème. Depuis 5 ans, ils ont souhaité accomplir un geste écologique tout en limitant leur consommation.

Leur action s'est opérée progressivement, en commençant par afficher un «stop pub» sur leur boîte aux lettres.

Puis ils ont cherché à remplacer tout ce qui était jeté inutilement. Ils se sont mis à boire l'eau du robinet, en utilisant du charbon actif ou des perles de céramique (qui durent plus longtemps).

Des produits en vrac

Côté alimentaire, ils achètent désormais des produits en vrac dans des épicerie spécialisées. Cela ne leur revient pas plus cher étant donné qu'ils limitent leurs achats aux seules quantités nécessaires, sans gaspiller de ressources.

Ils ont ensuite limité les emballages, en utilisant des sacs à pain en tissu, des sacs-filets réutilisables pour les fruits et légumes, en apportant leurs boîtes personnelles chez le boucher. Ils protègent leurs aliments avec des charlottes ou des bee wraps mais en aucun cas du cellophane.



Afin de recycler leurs déchets alimentaires, ils ont fait l'acquisition de 2 poules et d'un composteur.

Ils commandent boissons et produits laitiers auprès d'une enseigne qui livre à domicile avec un véhicule électrique des caisses et des bouteilles en verre réutilisables.

Ils utilisent pour la cosmétique des produits solides qui ont une longue durée de vie (dentifrice, savon, shampoing et crème).

Quant aux produits ménagers, ils sont très faciles à fabriquer simplement à partir de vinaigre, de savon noir, d'acide citrique, de bicarbonate ou de cristaux de soude. Plus aucun produit toxique n'est ainsi rejeté dans l'environnement.

Ils ont enfin réduit leurs achats vestimentaires et achètent souvent des vêtements pratiquement neufs en seconde main. Pour ce qui est de l'électronique, ils optent pour du matériel reconditionné, même si cela s'est révélé parfois plus difficile.

Stop à la surconsommation

L'optique de Marie et Alexandre est de revenir à la simplicité et ne pas se faire avoir par les incitations à la surconsommation.

Leur expérience s'est faite au prix d'un apprentissage au long cours. Ils ont certes parfois commis des erreurs, qui ont nécessité des retours en arrière. Mais au fil du temps, ils ont adopté une philosophie, un mode de vie sans pression, ni contrainte.

Au départ ils avaient le sentiment d'être un peu jugés comme des marginaux, mais en fin de compte beaucoup de proches leur demandent des conseils et adoptent à présent les mêmes principes. Leur souhait reste avant tout de faire évoluer les choses !

Ceux qui le souhaitent peuvent d'ailleurs les contacter via le compte Instagram @mariebou.zd. Ils y partagent quelques astuces et bons plans de leur quotidien.



LE DOSSIER DU TRIMESTRE : LE CITY STADE BERNARD CARPENTIER

Il est arrivé durant l'été 2022. La commune est désormais équipée d'un city stade. Zoom sur ce nouvel équipement sportif qui prend le nom de Bernard Carpentier, en hommage à un ancien élu de la commune



LE CITY STADE, MODE D'EMPLOI

Accès de 8h00 à 20h00 du 01/04 au 31/10
De 8h00 à 18h00 du 01/11 au 31/03

Les écoles et structures périscolaires sont prioritaires pour l'utilisation de cet espace.

Rencontre avec Sophie Duby, Maire

Fouquières, Votre Mag ! Le city stade a ouvert cet été. Quelles sont les activités sportives à pratiquer ?

Sophie Duby, Maire : Football, basket, course à pied, hand ball sont les principales activités. On pourra également pratiquer du volley et du tennis quand on mettra en place un coffre avec les filets.

FVM ! : Un investissement important pour la commune. Pouvez-vous nous parler des subventions obtenues pour financer ce beau projet

SD : Un bel équipement, la facture communale a été allégée par les subventions départementales de 27517 euros et régionale de 49112 euros, le reste à charge pour la commune est donc de 21595 euros. Une belle opération avec 70 % du montant des travaux couvert par les subventions.

FVM ! : Des idées pour faire vivre ce stade ? Un appel à la population ?

SD : Ce qui m'enchant est que le City stade vit déjà tout seul. De nombreuses personnes, jeunes ou moins jeunes, s'y retrouvent souvent et se dépensent. Par ailleurs, le City Stade sert également au Groupe Scolaire, les enfants y vont avec leur professeur ou avec l'éducateur sportif du SIVOM. Et certains habitants ont des idées d'activité, nous allons les accompagner pour donner vie à leur projet.

Ce city donne une nouvelle vocation à cette partie du village, c'est un endroit qui devient familial entre le square et le City stade, le fait d'avoir une route en impasse sécurise les parents. Nous allons donc travailler cet endroit dans ce sens : accroître son aspect convivial et familial.

FVM ! : et une inauguration prévue ?

SD : Bien sûr, nous allons certainement attendre les beaux jours, nous pourrions proposer une matinée sportive pour les petits et les grands, nous ne manquons pas d'idées mais gardons la surprise !

- ❖ Ne pas grimper sur la structure ou les filets.
- ❖ Ne pas se suspendre aux cercles de basket.
- ❖ Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique.
- ❖ Ne pas porter de chaussures à crampons
- ❖ Ne pas circuler à 2 roues.
- ❖ Ne pas fumer, manger ou boire dans l'enceinte de l'équipement.
- ❖ Par respect pour le voisinage, ne pas crier ou utiliser des équipements sonores.
- ❖ Utiliser les poubelles pour jeter vos déchets.



UN RÈGLEMENT D'UTILISATION POUR RESPECTER LES INSTALLATIONS

Ce terrain multisports est un équipement sportif en accès libre, dans le respect d'un règlement validé par un arrêté municipal en date du 4 août 2022.

Activités autorisées :

L'équipement multisports permet avant tout l'initiation et la pratique de sports collectifs en mode loisirs, principalement : hand-ball, football, basket-ball, tennis et volley-ball. Le Groupe Scolaire Yves Duteil et les structures périscolaires sont prioritaires pour l'utilisation de cet espace.

Règles à respecter :

Cet équipement Multisports est laissé en parfait état de propreté.

Les déchets sont déposés dans les poubelles prévues à cet effet, A l'intérieur de l'enceinte Multisports, il est strictement interdit :

- ◆ De manger, boire et fumer,
- ◆ De porter des chaussures à crampons,
- ◆ D'escalader la structure, de s'accrocher ou de se suspendre aux paniers de basket ainsi qu'aux filets pare-balls,
- ◆ D'introduire tout animal même tenu en laisse,
- ◆ De faire entrer les 2 roues et tout autre engin motorisé,
- ◆ De pratiquer du roller, skate, trottinette... et tout autre sport à roulettes.

Responsabilités

- ◆ Le terrain Multisports est placé sous la responsabilité des utilisateurs majeurs, des parents pour les mineurs et accompagnateurs habilités.
- ◆ Les enfants de moins de 10 ans sont accompagnés d'une personne majeure responsable de l'enfant.
- ◆ La responsabilité de la commune ne pourra être engagée pour les dommages corporels et matériels survenus lors de l'utilisation de l'équipement.
- ◆ La commune décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
- ◆ Les utilisateurs s'engagent à respecter le voisinage.
- ◆ En cas d'anomalie constatée sur la structure, la personne la constatant la signalera en mairie 03.21.68.24.71
- ◆ La commune mandatera des organismes de contrôle agréé pour vérifier périodiquement l'état général du site.
- ◆ Les services municipaux sont chargés du contrôle régulier du Multisports.
- ◆ En cas de dommages constatés, une recherche de responsabilité sera effectuée par les services municipaux.

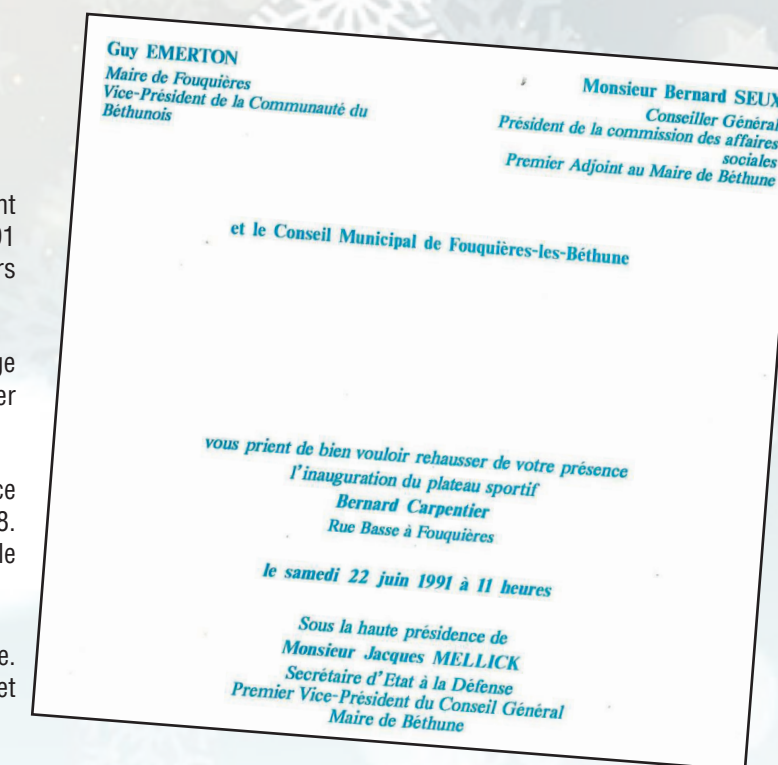
Un city stade en hommage à Bernard Carpentier

Rappelez-vous...le plateau sportif Bernard Carpentier, présent avant l'implantation du city stade avait été inauguré le samedi 22 juin 1991 par Guy Emerton, Maire de Fouquières et Jacques Mellick, alors Secrétaire d'état à la défense et Maire de Béthune.

Le Maire de Fouquières rendait alors un vibrant hommage à Bernard Carpentier, décédé deux ans plus tôt et qui fut conseiller municipal pendant treize années.

Son épouse, Marie-Claude, qui habite encore résidence Tournesol se rappelle être arrivée avec son mari à Fouquières en 1968. Elle souligne l'implication de Bernard dans la vie politique municipale au côté de Guy Emerton. Il aimait à s'occuper des personnes âgées.

Pour elle, il prenait à cœur son implication dans la commune. La preuve, Bernard était aussi membre de l'association Tournesol et aimait participer au carnaval des enfants en offrant des gaufres.



LA RETRO 2022

C'EST UN EXERCICE IMPOSÉ EN CETTE FIN D'ANNÉE.

L'année 2022 a été riche en manifestations, pour tous les publics.

En cette fin d'année, Fouquières, Votre Mag ! vous propose une rétro des grands moments de l'année 2022 à Fouquières-lez-Béthune avec des photographies proposées sous la forme d'un petit abécédaire. Bonne lecture au travers de quelques lettres de l'alphabet

A comme Apéro concert

Le 9 septembre, c'était la seconde édition de l'apéro concert organisé par la municipalité à la ducasse. Un apéro rythmé par la musique des jeunes de l'option musique du lycée Saint Dominique de Béthune. Des jeunes encadrés par une prof dynamique, Céline Clément Nowak.

B comme Boîtes à livres

Elles ont été inaugurées le samedi 18 juin. Depuis cette date, vous pouvez profiter de 3 boîtes à livres au sein de la commune : en face de la mairie, près de l'école et à la résidence Le Prieuré Fleuri.

C comme Cochon grillé

C'est une tradition dans le village lors de la ducasse. L'association des Amis de Fouquières organisait son traditionnel repas du cochon grillé. Un grand bravo aux bénévoles de l'association qui ont accueilli près de 100 personnes à la salle Emerton.

D comme Dessins

La première promotion des p'tits artistes du Patrimoine Fouquiérois a été récompensée sur la scène du magasin cultura le 8 octobre 2022

E comme Étang

L'étang du square Bétourné était encore une fois très convoité en 2022. On ne peut évoquer l'étang sans valoriser les concours de pêche organisés par l'association des pêcheurs fouquiérois emmenée par son Président Christophe Patte. Une association encore présente pour animer le week-end de ducasse. Un grand bravo pour la convivialité qui régnait autour de l'étang.

F comme Fête des Voisins

Elle s'est déroulée en mai dans différents quartiers du village et a rencontré un vif succès. A renouveler en 2023.

H comme Hommage

Les hommages aux Fouquiérois morts pour la France se sont multipliés aux monuments aux morts anglais et français.

L comme libération

Le 8 mai, la commune a donné de sens aux commémorations en accueillant des voitures d'époque.



M comme Musique

Une chaleur insupportable mais la musique a fini par l'emporter avec l'ensemble Hémiolia et l'harmonie municipale d'Annezin.

P comme Parcours du cœur

Un événement sportif et convivial qui s'est déroulé le 3 avril 2022.

Q comme Quatuor Ardeo

C'est un ensemble musical de renommée internationale qui s'est produit le 9 octobre à l'église Saint-Vaast dans le cadre de "Église en musique".

R comme repas des aînés

Il s'est déroulé le dimanche 2 octobre. Le repas est toujours très apprécié par nos aînés.

S comme Street Art

C'était la première fois que le festival les petits bonheurs posait ses valises dans la commune. Le résultat : des artistes de street art ont pu embellir les rues du village.

T comme Terrain multisport

Ouvert durant l'été 2022, ce terrain multisport fait le bonheur des petits et des grands.

U comme Ukraine

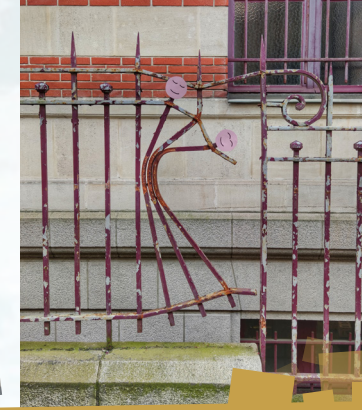
Les habitants se sont mobilisés dans le cadre de la collecte lancée en aide à l'Ukraine. Une manifestation de soutien était aussi organisée sur le parvis de la mairie avec près de 80 personnes.

V comme vœux

Rappelez-vous. La crise sanitaire a obligé la municipalité à organiser les vœux ne plein air et dans les différents quartiers du village.

Y comme Yves Duteil

La fête de l'école Yves Duteil s'est déroulée le 25 juin. On vous repartage les superbes dessins réalisés par les élèves.



Feuille de route : action culturelle, communication, devoir de mémoire...des actions au service de la population

La feuille de route dans les domaines de l'action culturelle, de la communication et du devoir de mémoire a été validée par les élus en conseil municipal le 15 juin 2022. Une feuille de route présentée par Arnaud Willay, élu en charge de ces délégations.

Au total, ce sont 29 actions au service de la population qui seront planifiées durant le mandat. 100% des engagements formulés durant la campagne électorale seront tenus.

1/ Des projets culturels répartis en 3 grandes orientations

- ① Proposer une offre culturelle de proximité aux différents publics :
 - Mise en place d'expositions historiques
 - Accueil du festival Street art les petits bonheurs en partenariat avec la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
 - Création de la fête de la musique
 - Mise en place de boîtes à livres
 - Partenariat avec le conservatoire communautaire de musique et de danse pour développer des actions spécifiques



- ② Mettre l'éducation des publics au cœur de la politique culturelle :
 - Création des petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise (collaboration avec l'école Yves Duteil)
 - Création du concours de dessin « Les p'tits artistes du patrimoine Fouquiérois »
 - éducation/sensibilisation des adolescents par l'Histoire (diplôme de l'engagement citoyen)



- ③ Faire du patrimoine de la commune un marqueur de la politique culturelle :

- Création du Mois du patrimoine Fouquiérois
- Participation aux Journées du patrimoine



- Création du Mois du patrimoine pour les enfants
- Création de la lettre historique « Mon village c'est mon patrimoine »
- Mise en ligne d'expositions historiques « Trésors d'archives de Fouquières » (site internet de la commune)

2/ Une communication au plus proche des habitants :

- Création du site internet du village (www.fouquieres-lez-bethune.fr)
- Création d'une page facebook dédiée au Mois du patrimoine Fouquiérois
- Création d'une web télé et d'une photothèque
- Production de communiqués de presse
- Mise en place de l'application Ma mairie en Poche
- Publication d'un nouveau magazine municipal et du nouveau Cap animations
- Organisation de conférences de presse pour valoriser les principaux projets
- Réalisation de flyers par manifestation
- Transparence administrative accrue pour les citoyens (mise en ligne des comptes-rendus des conseils municipaux)



3/ Le devoir de mémoire

- Transmission d'une invitation aux habitants pour les cérémonies du 8 mai et 11 novembre
- Des cérémonies commémoratives plus structurées
- Des événements spéciaux pour donner du sens aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre (expositions, cérémonie républicaine)
- Projet de rénovation du monument aux morts
- Projet d'inauguration d'une place en hommage à la République



Ces bulletins municipaux, témoins de l'Histoire du village

En décembre 2021, vous avez pu découvrir le nouveau magazine municipal de la commune, «Fouquières, Votre Mag !».

Les bulletins municipaux sont indispensables pour bien cerner l'évolution du village. Depuis les années soixante-dix, les bulletins de la commune ont évolué ou changé de nom.

Fouquières Votre Mag ! vous en dit plus sur ces documents toujours très attendus par la population.

Des noms qui évoluent

Le saviez-vous ? Le bulletin de la commune se nommait «Actualités municipales» à la fin des années 1970.

Au début des années 1990, il se transforme en Actualités. En 1999, on revient à une dénomination plus classique, «Bulletin municipal».

L'édito, un incontournable

Alors, ces bulletins municipaux ont-ils un vrai point commun dans le temps ? Oui, l'édito du Maire est un incontournable de ces publications municipales.

Dans le bulletin municipal de juillet 1977, le Maire Guy Emerton expliquait dans son édito pourquoi il avait choisi de publier une revue pour les habitants «Nous avons voulu, dans ces quelques pages, vous apporter l'essentiel de nos décisions, de nos problèmes, de nos réussites mais aussi de nos échecs».

Le même Guy Emerton faisait dans l'édito du bulletin de février 1985 l'éloge de la jeunesse. L' élu expliquait avoir reçu avec quelques conseillers «huit jeunes de 18 à 21 ans à la recherche d'un emploi. En effet, la commune a décidé de s'associer à la campagne des travaux d'utilité collective, et il nous fallait les rencontrer, leur expliquer ce que nous attendions d'eux et entendre ce qu'ils attendaient de nous».

Dans le bulletin de l'année 1999, Michel Beel, le successeur de Guy Emerton évoquait les projets à venir : «l'édification de notre place communale, l'agrandissement de la mairie et l'aménagement de l'ancienne route nationale».

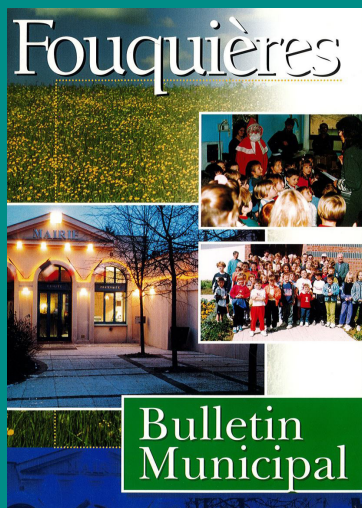
En 2007, un numéro mais quel numéro !

En 2007, les Fouquiérois ont pu découvrir le numéro unique du bulletin municipal de l'année 2007. Un numéro qui devra être précieusement conservé dans les archives du village. Mais, pourquoi donc ?

Le Maire Jean Lesot a consacré un dossier spécial à l'inauguration de l'école Yves Duteil. Une inauguration datée du 9 septembre 2006 en présence du chanteur.

Pas moins de 12 pages richement illustrées étaient présentées pour tout savoir sur la nouvelle école du village et son histoire. Une inauguration qui s'était déroulée en présence d'Yves Duteil.

La preuve que les bulletins municipaux sont indispensables pour l'histoire du village.



COMMEMORATION

Un 11 novembre qui a rassemblé toutes les générations

La commémoration du 11 novembre dans la commune a rassemblé toutes les générations autour des valeurs de la République.

Si l'association locale des anciens combattants a tenu son assemblée générale au Campagnard, la journée était marquée par le lancement du nouveau projet : les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise (voir notre article dans ce magazine).



La foule était au rendez-vous avec près de 40 élèves de l'école Yves Duteil qui ont participé à la cérémonie autour du monument aux morts.



Une cérémonie marquée également par la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires du Groupement Territorial du Centre du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Retour en photos sur cette journée mémorielle vraiment pas comme les autres.

Le coup de cœur de Fouquières Votre Mag !

Notre coup de cœur s'adresse aux enseignants et aux enfants de l'école Yves Duteil pour la superbe gerbe confectionnée pour la cérémonie aux monuments aux morts. Bravo pour cette créativité.



RETOUR SUR LE MOIS DU PATRIMOINE FOUQUIÉROIS

Culture

La deuxième édition du Mois du Patrimoine Fouquiérois s'est déroulée du 3 septembre au 9 octobre dernier.

Retour sur cette seconde édition pleine de surprise.

Le Grand lancement

C'était le samedi 3 septembre. Ambiance conviviale dans le village avec l'accueil du convoi militaire de la manifestation «Il était une fois le Pas-de-Calais libéré».

Musique d'époque, exposition historique, corps de cornemuses, friterie...Fouquières-lez-Béthune s'est souvenu de la libération du territoire béthunois en septembre 1944.

Retour en photos sur cette journée forcément inoubliable.



Le Gospel à l'honneur au château ferme

Le 10 septembre, les Fouquiérois présents autour de Xavier de la Gorce ont pu profiter d'un spectacle de qualité au rythme du Gospel.



Le public a notamment vibré sous les airs de l'incontournable Oh Happy Day.

Un rallye 100% Patrimoine

Dans le cadre du Mois du Patrimoine Fouquiérois pour les enfants, l'histoire de la commune était à découvrir au travers de différentes questions.

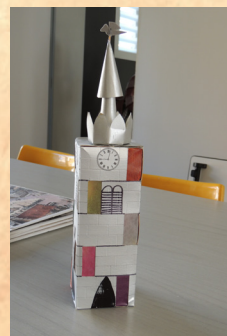


Une édition vitaminée des Journées du Patrimoine

Pour ce week-end des Journées du Patrimoine, les enfants étaient à l'honneur. Ils ont pu profiter de deux ateliers d'une grande qualité.

* Un atelier historique pour les 8-12 ans :

Le 17 septembre, les participants ont été invités à réaliser la reproduction exacte d'un élément du patrimoine visible de notre village : le Beffroi de Béthune.



Après une présentation historique du Beffroi à l'aide de photos d'archives, Noémie Vaast a guidé les enfants dans la réalisation de leur maquette à partir de matériaux recyclés.

Après une petite collation en fin de séance, ils étaient tout fiers de repartir avec leur œuvre achevée, d'autant que celle-ci peut s'illuminer de l'intérieur.

* La lecture d'un conte pour les 3-10 ans :

Le lendemain, Charlotte Rogez a raconté à une quinzaine d'enfants la «Fabuleuse Histoire de César, le coq du village», un conte de Philippe Dumas repris pour la circonstance.



César est la girouette du village placée en haut de l'église Saint-Vaast. Durant un orage, le coq tombe par terre. Il voit là l'occasion de voyager et de se faire des amis. Mais du Curé, à l'électricien, au charpentier, à l'agriculteur, au maçon ou au cordonnier, tous les habitants n'ont qu'une envie : cuisiner le coq avec du vin ! César s'enfuit de partout et reprend alors sa place sur le clocher de l'église.

Sûr que les enfants, très attentifs à l'histoire, verront désormais d'un autre œil la girouette située au sommet de notre église !

Ils ont d'ailleurs volontiers commenté leur ressenti et illustré l'histoire par de jolis coloriages.



Une cérémonie au monument aux morts

C'est le 25 septembre 2022, que la commune a tenu à se souvenir qu'il y a 102 ans, le 25 septembre 1920, elle recevait la Croix de Guerre 14 18.



Les p'tits artistes du Patrimoine Fouquiérois

Ils sont 17 enfants à avoir participé à cette première édition.



Église en musique

L'église de la commune était remplie le dimanche 9 octobre pour écouter le quatuor Ardeo. Un ensemble musical de qualité et d'un niveau international qui a permis de faire vivre notre belle église.



ÉDUCATION/MÉMOIRE CULTURE

Un nouveau projet mémoriel pour les élèves de l'école Yves Duteil a vu le jour lors de la cérémonie du 11 novembre.

Zoom sur le projet «Les Petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise». Une action présentée en conseil d'école le 14 octobre 2022 et développée en partenariat avec l'équipe enseignante de l'école Yves Duteil.

Un projet ambitieux et plein de sens....

Ce projet est piloté par le conseiller municipal délégué au devoir de mémoire, en collaboration avec l'Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, sous l'autorité du Maire de la commune. L'association locale des anciens combattants participe au projet de manière officielle en offrant des bleuets aux élèves qui participent aux cérémonies commémoratives.



Les objectifs principaux :

- Faire découvrir l'Histoire locale aux élèves
- Entretenir le devoir de mémoire auprès des générations futures
- Donner du sens aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre
- Développer le lien intergénérationnel entre les élèves et les anciens combattants de la commune

Des rendez-vous les 8 mai et 11 novembre

Le projet est proposé aux élèves de l'école Yves Duteil, dans le cadre des commémorations nationales du 8 mai et du 11 novembre.

A la fin du CM2, les enfants recevront le diplôme du petit passeur de la mémoire fouquiéroise des mains du maire et des élus dans le cadre d'une cérémonie républicaine organisée en mairie.



- Les délégués départementaux de l'Éducation Nationale

Les «plus» du projet

- Des partenaires ont été sollicités pour intégrer ce projet :
- L'association locale des anciens combattants
- L'éducation nationale
- L'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG)



La dimension intergénérationnelle

Le projet comprend une dimension intergénérationnelle intéressante. En effet, les bleuets seront aussi remis aux enfants par les membres de l'association locale des anciens combattants qui expliqueront aux jeunes le sens des commémorations et montrer par exemple leurs médailles.

Une sensibilisation des élèves le 10 novembre 2022

Le jeudi 10 novembre dans le cadre du projet, un intervenant mémoriel de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC VG) était présent à l'école Yves Duteil.



Merci aux enseignants qui nous ont fait parvenir le récit de cette journée. Vous pouvez découvrir leur texte ci-dessous :

«Durant la semaine de la rentrée des vacances d'automne, les élèves de l'école primaire Yves Duteil ont travaillé sur le thème de la mémoire et du souvenir de la première guerre mondiale.

Selon leur niveau, différents axes ont été abordés, notamment la vie des soldats, la vie du reste de la population, le monument aux morts de Fouquières, l'anneau de la mémoire de Lorette, le mémorial canadien de Vimy ainsi que les nombreux morts pour la France et les symboles de la République.

Monsieur Laden référent mémoriel de l'ONAC est intervenu dans chaque classe pour expliquer et donner du sens aux apprentissages faits en cours.

Chaque enfant a confectionné 3 fleurs en papier crépon, une bleue, une blanche et une rouge. Ainsi, collectivement, une gerbe a été créée et déposée lors de la cérémonie de commémoration.

Ensemble, petits et grands, nous nous unissons pour que jamais nous n'ayons à subir l'horreur de la guerre.»



Le saviez-vous ?

Le bleuet de France reçu par les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise le 11 novembre 2022 devant le monument aux morts a un sens particulier.

Le bleuet est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant.

En effet, il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées.

Enfin, n'oublions pas que le bleu est une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.

La Confrérie des Charitables



En 1188, une grande épidémie de peste dévasta l'Artois et les Flandres. L'histoire raconte que Saint-Eloi apparut près de la source Quinty et décréta que «le fléau n'approcherait ni les habitants, ni leur demeure». Il demanda à deux maréchaux-ferrants, Gautier de Béthune et Germon de Beuvry de fonder une charité qui accueillerait les malades. La Confrérie des Charitables de Saint-Eloi était née. Sa tâche consistait à accompagner et enterrer les morts sans distinction. Les charitables poursuivent encore aujourd'hui leur action gratuitement, par tous les temps. Ils viennent en aide aux personnes, qu'elles soient riches ou pauvres, jeunes ou plus âgées, croyantes

ou pas. Ils portent le cercueil du domicile au cimetière selon un rite ancestral. Les charitables disposent d'un code vestimentaire strict, différent l'hiver de celui de l'été. Ils portent un chapeau bicorne noir et des gants blancs.

Leur devise est «Exactitude, Union, Charité ». Seuls les hommes peuvent devenir charitables. Ils doivent être parrainés.

La Procession à Naviaux

Chaque année en septembre, cette procession se déroule du centre de Béthune jusqu'au Parc Quinty, lieu de la rencontre originelle entre Germon et Gautier. Les «Naviaux» (navets) étaient utilisés par les charitables pour se protéger des maladies. Au cours du parcours, chaque charitable porte une baguette blanche ornée de buis, de thym et de fleurs, dont les odeurs sont censées éloigner le mal.



Des Charitables présents dans la commune...

Laique depuis 1853, la Confrérie des Charitables est aujourd'hui divisée en plusieurs associations (loi de 1901) indépendantes et propres à chaque commune. Celle de Fouquières-lez-Béthune est actuellement composée :

- du Doyen : Preudhomme Michel,
- du Prévôt : Fasquel Roland,
- du Mayeur trésorier : Pruvost Alain,
- du Mayeur secrétaire : Dupont Philippe,
- des Confrères : Patte Christophe, Ranson Marc, Evrard Bernard et Cauet Guy.

Dès qu'il a connaissance d'un décès, Monsieur Roland Fasquel convoque ses confrères pour assister et organiser la cérémonie.

...qui lancent un appel pour recruter

Ce dernier souligne qu'en cette période difficile les volontaires font hélas défaut et que les traditions tendent à se perdre. Le recrutement s'effectue par information dans le bulletin municipal ou par le bouche-à-oreille.

La Confrérie de Fouquières vient d'ailleurs d'enregistrer avec satisfaction l'arrivée récente de 3 nouveaux Charitables. Monsieur Fasquel espère toutefois obtenir des candidatures bénévoles supplémentaires pour renforcer les effectifs vieillissants de l'Association. Les personnes intéressées peuvent le contacter au 03 21 68 41 01.

«La mort nous réunit tous égaux. A cet instant, chacun a droit au respect.»

Les anciens combattants s'engagent pour l'éducation de vos enfants

C'est une tradition. L'assemblée générale des anciens combattants s'est tenue le 11 novembre 2022 au café le Campagnard.



L'association locale des anciens combattants a décidé de soutenir le nouveau projet «les petits passeurs de la mémoire Fouquiérois » (voir notre article complet dans ce magazine). Les bleuets de France qui seront remis aux élèves de l'école Yves Duteil au monument aux morts les 8 mai et 11 novembre sont achetés par cette association.

Un grand merci aux anciens combattants qui s'engagent résolument dans l'éducation des enfants par l'Histoire et la mémoire. La transmission de la mémoire aux générations futures est assurée.



LES P'TITS ARTISTES DU PATRIMOINE FOUQUIEROIS

Prix du dessin
le plus romantique



Prix du dessin
le plus historique



Le concours de dessin a été lancé par la municipalité dans le cadre du Mois du Patrimoine Fouquiérois pour les enfants. Pour cette première année, 17 enfants ont participé et composent désormais la première promotion des p'tits artistes du patrimoine Fouquiérois. Zoom sur le projet qui sera reconduit l'an prochain.

17 enfants pour cette première année

Un grand bravo aux 17 jeunes qui ont imaginé un dessin sur le thème du patrimoine de la commune. Des dessins qui représentaient la mairie, l'église, l'école, le carmel, le cimetière....

Voici les noms des p'tits artistes du patrimoine Fouquiérois 2022 : BASSON Lalie, CADART Louise, CADART Sybil, CHOMBART Line, DUCHATEL Loïse, DUCHATEL Martin, DUQUENNE Liam, DUQUENNE Naelie, DUQUENNE Weena, LEROY Manon, LEROY Margaux, MARQUIS Jeanne, MOMAL Raphael, N GUYEN Eliane, PAINSET Agathon, SENESCHAL Typhaine, VERROUST Anouk.

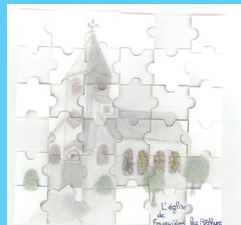
Prix du dessin les plus citoyens



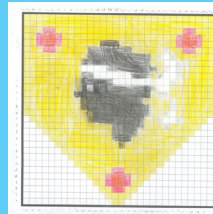
Prix du dessin les plus colorés



Prix du dessin
le plus en relief



Prix du dessin
le plus futuriste



Prix du dessin
le plus rêveur



Prix du dessin
les plus religieux



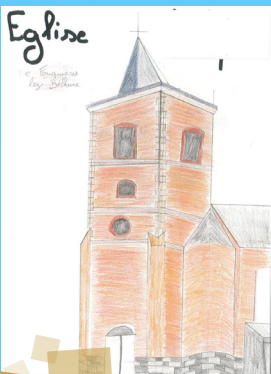
Prix du dessin le plus culturel
(boîte à livres)



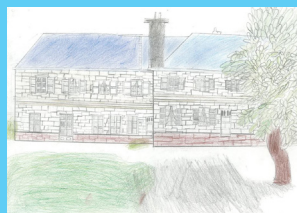
Prix du dessin le plus fleuri :
(représentation de fleurs devant la mairie)



Prix du dessin
le plus musical



Prix du dessin le plus royal
(château ferme)



*Une remise des
prix chez Cultura*

C'est une première. La remise des prix s'est déroulée le samedi 8 octobre chez notre partenaire Cultura.



VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

Elle sera présente à la cérémonie des vœux de Madame le Maire le 7 janvier 2023 à 18h30. On vous en dit plus sur l'Option Musique du lycée Saint Dominique de Béthune dirigée par Céline Clément Nowak.

Fouquières, Votre Mag ! (FVM) : Depuis quand existe la chorale ? Elle est composée de jeunes de quel niveau (âge....)

Céline Clément Nowak (CCN) : Depuis que j'ai créée l'Option musique du Lycée St Dominique à savoir de mémoire environ 13 ans. Composée de jeunes Lycéens de la Seconde à la Terminale (âges entre 15 et 18 ans) de tous niveaux confondus (débutants à confirmés).

FVM : Les répétitions se déroulent comment ? (horaires, fréquence)

CCN : Les répétitions ont lieu pendant les heures de cours d'Option Musique à savoir 2h par semaine et par niveau (soit 2h en 2ndes, 2h en 1ères et 2h en Terminales)

FVM : Lors des répétitions, sur quels aspects les jeunes travaillent ?

CCN : Ils travaillent sur des œuvres et sujets imposés en fonction du programme obligatoire de l'éducation nationale, du calendrier, des diverses demandes intérieures ou extérieures à l'établissement St Dominique ou ils me proposent des idées que je valide car le but reste le plaisir de la pratique vocale et instrumentale pour tous et de se cultiver musicalement avec éclectisme par le biais d'écoutes diverses d'œuvres de tous styles et toute époques confondus.



FVM : Existe-t-il un répertoire spécifique ou les jeunes sont amenés à interpréter des chansons diverses ?

CCN : C'est très éclectique musicalement aussi bien sur le répertoire que sur le niveau d'exécution, interprété dans diverses langues : musique classique, populaire, internationale et challenges divers afin de ne pas rester dans sa zone de confort pour les élèves comme pour moi-même, nous adorons les défis musicaux !

FVM : Selon vous, qu'apporte la pratique du chant aux jeunes ?

CCN : Le chant permet de renouer avec ses émotions. C'est l'âme humaine qui s'exprime à travers à la voix, d'où la difficulté qu'il peut y avoir parfois à s'autoriser cette forme de liberté.

Le chant peut également jouer un rôle dans la formation du groupe-classe : les élèves se forment grâce à lui, une même expérience en chantant. Le chant leur permet donc d'avoir ensemble et en même temps un réel plaisir : son but principal !

Enfin, La pratique vocale permet l'expression de la sensibilité, l'acquisition d'un répertoire riche et varié ainsi que le développement de la confiance en soi. C'est aussi tenir sa place au sein d'un groupe, en respecter les règles au profit d'un objectif commun et d'un rendu final à caractère artistique.

FVM : Y a-t-il des occasions particulières durant lesquelles ces jeunes ont chanté ?

CCN : Oui, que ce soit interne ou externe au Lycée St Dominique. Pour Divers Concerts et Spectacles scolaires

Fouquières-lez-Béthune le 09 sept 2022 pour la soirée «Apéro Concert», puis notre participation afin d'animer musicalement une soirée au Profit des Cancers Pédiatriques (Ambroise Paré) le 23 sept 2022 à Vendin. Pour Octobre Rose également.

Je ne peux pas tout citer et détailler depuis l'existence de mon Option Musique...

Mes jeunes que j'affectionne tout particulièrement me suivent musicalement « partout » dès que nous sommes sollicités mais je souhaite rajouter qu'il est de notre devoir d'Enseignant de les «récompense » également : je ne peux pas tout détailler (cela serait trop long) mais je les emmène régulièrement cette fois en tant que spectateurs et non pas acteurs à divers Concerts et Sorties Pédagogiques : Lille (Opéra, Auditorium du Nouveau Siècle), plus récemment au Théâtre Mogador à Paris le 27 octobre afin de voir la célèbre Comédie Musicale «Le Roi Lion» etc..

FVM : Justement, lors de la cérémonie des vœux à Fouquières, il y aura combien de jeunes

CCN : Une trentaine

FVM : Vous allez interpréter 3 chansons. Pouvez-vous nous en dévoiler une et pourquoi elle retient votre attention.

CCN : «Oh Happy Day» signifiant «Quelle belle journée ! Quel bonheur !»

au Théâtre de Béthune selon des thèmes définis depuis une dizaine d'années, pour des Célébrations, Concerts de Noël et les Portes Ouvertes chaque année de notre Lycée St Dominique, nous avons eu la chance de faire partis des 10 000 choristes pour accompagner «Les Prodiges font leur show» en direct du Stade Pierre-Mauroy sur France 2 présenté par Marianne James en 2017 ! (plus d'un an de travail).

Participation à la Commémoration du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre à l'Eglise St Vaast de Béthune le 10 nov 2018, organisé par la ville de Béthune.

Pour l'Urban Trail de Béthune le 8 mars 2020 à la Fabrique. Plus récemment notre participation à

L'histoire de cette chanson incontournable du répertoire Gospel démarre au 18^{ème} siècle avec la création d'un hymne religieux par le théologien anglais Philipp Doddridge, un cantique sur le thème de l'Amour et la fraternité.

La version Gospel devenue célèbre est née de l'arrangement d'Edwin Hawkins en 1968.

«Oh Happy Day» mille fois repris, devenu immortel, sera définitivement propulsé par Whoopi Goldberg dans le film Sister Act, c'est le chant le plus populaire dans le monde entier.

Quoi de mieux que l'interprétation de ce superbe Chant Gospel pour débiter l'année avec les Fouquiérois ?

RETOUR SUR ACTU

Notre rubrique «Retour sur actu» a décidé de mettre la lumière sur quelques événements de ces derniers mois. Vous y étiez peut être ?



La pêche, un rendez-vous traditionnel à la ducasse

Ils sont toujours présents à la ducasse.

L'association des pêcheurs organisait son concours le samedi 10 septembre dernier dans une ambiance conviviale et sous le soleil. Bravo au Président Christophe Patte et à son équipe.



Les aînés au rendez-vous

Le repas des Aînés, organisé par la Commune et le CCAS, s'est déroulé le dimanche 2 octobre 2022 à la Salle Emerton, joliment décorée pour l'occasion. Une centaine de participants étaient réunis dans la joie et la bonne humeur.



Tous ont apprécié le copieux et succulent repas préparé par notre traiteur habituel ainsi que l'animation, orchestrée par Mr Lejosne et son équipe.

Madame Blanvarlet et Monsieur Gérard, les doyens de l'assemblée, ont reçu une bouteille de champagne.

Tirés au sort, Madame Roelandt et Monsieur Vin ont quant à eux remporté un coffret de bonnes bouteilles, alors que Mesdames Mouray et Fontaine se sont vu offrir des billets pour le concert organisé en l'Eglise Saint-Vaast le 9 octobre.



La Farandole, une nouveauté pour nos aînés

Vous avez adoré la Farandole, nouveauté de cette année 2022.

On vous laisse regarder les photos et rendez-vous en 2023.



Le conseil de Fouquières Votre Mag !

Pour des raisons pratiques, nous ne pouvons pas mettre toutes les photos dans ce magazine.

Elles sont à retrouver sur le site internet de la commune, www.fouquieres-les-bethune.fr (sous rubrique les festivités en photos)



Les cultures du Monde s'exposaient salle Emerton

C'est le dimanche 13 novembre que l'association chemins croisés a rassemblé différentes cultures salle Emerton.

Un moment d'échange et de partage qui fait du bien.

Bravo aux bénévoles de cette nouvelle association Fouquiéroise qui fait vivre une valeur de la devise républicaine : la fraternité.

RETOUR SUR ACTU (suite)

Le concours des Maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée le samedi 22 octobre à Verquigneul, au centre technique du SIVOM.

Une remise des prix très conviviale. Bravo aux habitants qui ont participé à cette édition.

Mme et M. EVRARD (un bon de 30€) - Mme LETHUILIER et M. GRAVELEINE (bon de 25€)
Mme et M. CZAICKI (bon de 20€)

Les autres participants ont eu droit à une barquette de 15 plants : Mme Martine JOSS
Mme et M. DUMETZ - Mme Marie-Claude CARPENTIER - Mme et M. SENESCHAL
Mme et M. PINTE - Mme et M. URBANSKI - Mme et M. PRZYBYLSKI - Mme et M. EVIN
Mme et M. REGNIER - Mme Ghislaine TROLLE - Mme et M. COUSYN - M. Jean LESOT
Mme Catherine HOUYE - Mme et M. MANIEZ - Mme Louise Bourdon - Mme Thérèse DELMOTTE



Des Voisins Vigilants en soutien de votre sécurité

Après deux réunions présentiels du groupe de Voisins Vigilants, la municipalité a organisé, comme annoncé dans l'Edito de fin 2021, le Café Citoyen.

Le café citoyen, c'est quoi ?

Madame le Maire, l'équipe des Voisins Vigilants, les membres du Conseil municipal viennent à votre rencontre au sein de la commune.

Un premier café citoyen, en juin, a eu lieu au centre des Trois Hameaux, un autre en octobre a réuni les habitants de la résidence Tournesol, des rues Fontaines, de Fouquereuil, Basses et Barbusse.

Le café citoyens est essentiellement un moment d'écoute et d'échanges sur les problématiques que connaissent les habitants au quotidien.

Des problèmes soulevés et des solutions trouvées

Lors de ces rencontres, différents problèmes ont été soulignés :

- Les incivilités routières (excès de vitesse – non-respect des signalisations, feux tricolores – stop, utilisation des sens interdits ...)

Pour répondre à cette problématique, un renforcement des contrôles par les Forces de l'ordre est engagé sur l'ensemble de la commune.

- Les incivilités civiques (déjections canines et/ou félines – les dépôts d'ordures – le tapage ...)

Il est rappelé à chacun que l'animal ne peut seul ramasser ses excréments et qu'il revient à son propriétaire de faire usage de tout moyen à sa convenance afin de laisser la commune propre.

Concernant les dépôts sauvages, une surveillance est mise en place, mais il appartient aussi à chacun de signaler, rapidement, en mairie ce type d'infraction.

Pour ce qui est du bruit, il est rappelé qu'un arrêté communal existe, l'arrêté N° 2021-55 qui précise que les nuisances sonores sont interdites du lundi au vendredi après 19h00, du samedi 18h00 au lundi 07h00 ainsi que les jours fériés toute la journée.



Agir ensemble pour la sécurité de tous

On peut s'apercevoir par ces doléances, que ces agissements relèvent d'un manque de civisme, d'éducation et de respect envers autrui. Il appartient à chacun de faire un effort de citoyenneté.

D'autres thématiques abordées

Ces moments nous permettent aussi d'aborder les sujets d'actualités :

Nous allons étudier la possibilité de créer un espace (abri et assis) au niveau du cimetière, pour les personnes s'y rendant et permettre ainsi un temps de repos ou de récupération.

Le City Stade (règlement, l'utilisation, les horaires d'ouverture) n'a pas été oublié.

La crise énergétique : une réflexion est menée pour réduire la facture, à savoir baisse de l'intensité de l'éclairage public à led et extinction sur certains secteurs de la commune, durant la nuit, de l'éclairage au sodium.

Les prochains rendez-vous pour plus de proximité

Une prochaine réunion du groupe Des Voisins Vigilants aura lieu en fin d'année en mairie. Les cafés citoyens reprendront eux début 2023.

Le conseil de Fouquières, Votre Mag !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter en mairie Monsieur Jack Foulon, conseiller municipal délégué à la sécurité routière et civile.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Si nous conservons la communication papier, notamment pour les personnes démunies de l'outil informatique, la commune développe en parallèle des applications numériques. N'hésitez pas à les consulter.

8 JANVIER 2023... LE SITE INTERNET SOUFFLERA SA PREMIERE BOUGIE

Rappelez-vous. Le 8 janvier 2022, nous vous annonçons une heureuse naissance...celle du site internet de la commune. Un site entièrement renouvelé que vous pouvez consulter en vous rendant à l'adresse suivante : www.fouquières-lez-béthune.fr

Un site enrichi

Les rubriques de ce site ont été largement enrichies en un an. Vous pouvez par exemple consulter les comptes rendus des conseils municipaux ou encore revivre les événements de la commune grâce à une photothèque mise à jour régulièrement.

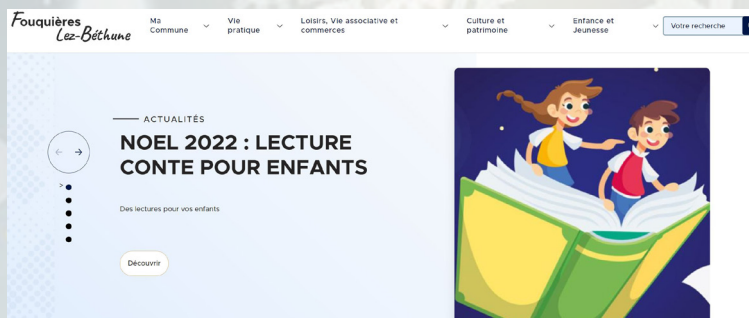
Une rubrique actualités pour tout savoir

C'est l'un des rubriques le plus consultées du site. La rubrique Actualités en première page permet de valoriser les événements de la commune et vous donner un maximum d'informations sur une manifestation à venir.

La numérisation des anciens bulletins municipaux

Chaque année, dans le cadre du Mois du patrimoine Fouquérois, un ancien magazine municipal est numérisé et mis en ligne sur le site de la commune (rubrique culture et patrimoine, sous rubrique les anciens bulletins municipaux).

Le premier bulletin de la commune, celui de juillet 1977, est en ligne dans cette rubrique.



COMMEMORATION DU 8 MAI 2022 (PHOTOS)

Revivez la commémoration du 8 mai 2022 en photos

[Lire la suite →](#)



FETE DES VOISINS 2022 : LES PHOTOS

La fête des voisins s'est déroulée les 21 et 26 mai 2022. Retrouvez les photographies de la manifestation.

[Lire la suite →](#)



FESTIVAL LES PETITS BONHEURS 2022

[Lire la suite →](#)



LANCEMENT MOIS DU PATRIMOINE 2022

Le Mois du patrimoine 2022 a été lancé en mairie de Fouquières le 23 août 2022.

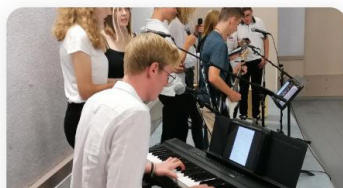
[Lire la suite →](#)



MOIS DU PATRIMOINE FOUQUIEROIS 2022

Découvrez les photos de l'édition 2022 du Mois du Patrimoine

[Lire la suite →](#)



APERU CONCERT DU 09 09 2022

Deuxième édition de l'apéro concert dans le cadre de la Fête au village

[Lire la suite →](#)



JOURNEES DU PATRIMOINE 2022

Retrouvez les photos des Journées du Patrimoine 2022.

[Lire la suite →](#)



LES P'TITS ARTISTES DU PATRIMOINE FOUQUIEROIS...

Retrouvez les photos de la remise des prix du concours les p'tits artistes du patrimoine Fouquérois

[Lire la suite →](#)



LE DOCUMENT DE NOEL

Une nouvelle rubrique dans Fouquières, Votre Mag !

Histoire de vous plonger avec un peu d'humour dans la magie de Noël, nous avons imaginé un arrêté municipal destiné à faciliter la venue du père Noël dans la commune le 24 décembre. Nul doute que les enfants apprécieront... et les plus grands aussi.

Joyeux Noël à toutes et à tous.

Département du Pas-de-Calais - Arrondissement de Béthune
Commune de Fouquières-lez-Béthune
ARRETE DU MAIRE N° 202 2
ARRIVEE DU PERE NOEL DANS LA COMMUNE

Objet : - Restriction de circulation - arrivée du père Noël

**Le Maire de la Commune de Fouquières-lez-Béthune,
Vu le CGCT en ses articles L.2213-1 et L.2213-2,
Vu le « Code la Route »,**

Considérant que le Maire peut, par arrêté motivé, eu égard aux nécessités de la circulation, interdire à certaines heures l'accès de certaines voies de l'agglomération à diverses catégories d'usagers et de véhicules et réglementer l'arrêt et le stationnement de véhicules,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement de l'arrivée du Père Noël le 24 décembre 2022 à partir de 23h,

Considérant qu'il convient de faciliter le passage du père Noël dans la commune afin d'assurer la distribution de cadeaux aux Fouquiérois,

ARRETE

ARTICLE 1 La circulation sera interdite le samedi 24 décembre 2022 dès 23h rue Ovide Miont et rue Basse, afin de permettre au traîneau du père Noël de se poser en toute sécurité.

ARTICLE 2 Le stationnement sera interdit devant la salle Emerton le samedi 24 décembre 2022 dès 23h pour permettre au père Noël se stocker tous les cadeaux destinés aux Fouquiérois, avant de les acheminer dans les maisons, près des sapins.

ARTICLE 3 Afin d'encourager le père Noël, il est autorisé à crier dans les maisons et dans les rues de la commune «Joyeux Noël» à partir du samedi 24 décembre 2022 dès 23h.

ARTICLE 4 La population est autorisée dès le samedi 24 décembre à 22h à déposer au pied du sapin et devant les portes des habitations des carottes afin de nourrir les reines qui transportent les cadeaux du père Noël

ARTICLE 5 Le traîneau du père Noël sera autorisé à survoler la résidence le prieuré Fleuri le samedi 24 décembre 2022 à partir de 23h afin de faciliter l'acheminement des cadeaux dans cette résidence. Le père Noël pourra passer directement par les cheminées.

ARTICLE 6 En cas de retard dans la distribution des cadeaux, le père Noël sera autorisé à faire sonner les cloches de l'église à 3h du matin afin d'appeler à l'aide les habitants.

ARTICLE 7 La signalisation réglementaire sera installée par les services municipaux qui seront autorisés si besoin à étaler la neige sur les routes de la commune afin de faciliter le déplacement du traîneau du père Noël.

ARTICLE 8 Mme le Maire et les petits lutins du père Noël sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et envoyé sans délais au père Noël.

Fait à Fouquières-lez-Béthune le 15 décembre 2022.

Le Maire,
Sophie DUBY.





La photo insolite

A l'occasion du Mois du Patrimoine Fouquiérois, la commune a accueilli un nouvel agent municipal du 12 au 17 septembre.

Ce mannequin représentant un Charitable a été prêté par la confrérie de Beuvry.

Infos Utiles

- Collecte des déchets ménagers

Les ordures ménagères, le mercredi matin (bac gris)

Les déchets recyclables, le mercredi après-midi semaines impaires (bacs jaunes)

Le verre, à déposer dans les containers prévus à cet effet

Les déchets verts : le lundi matin dans le village et le jeudi après-midi au Prieuré fleuri.

Les services de la CABBALR demandent que tous les containers soient rentrés après le passage des éboueurs.

Nous vous demandons également de ne pas les sortir trop à l'avance. Merci.

- Passage Balayeuse

Mercredi 21 décembre 2022

Il est demandé aux riverains de bien vouloir, dans la mesure du possible, dégager l'accès aux caniveaux (stationnement de véhicules).

- Le recensement militaire

A compter du jour de leurs 16 ans, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en Mairie afin de procéder au recensement militaire.

Cette démarche est un devoir civique OBLIGATOIRE et il appartient à chacun de l'effectuer dans un délai d'un mois à compter du jour anniversaire.

A cette occasion, une attestation de recensement sera remise à l'intéressé(e) et celle-ci sera exigée pour toute présentation aux examens d'Etat (CAP – BAC Pro – BAC – Permis de conduire etc...). Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Etat Civil 3^e et 4^e Trimestre 2022

Mariage : Charlotte Lucie Valentine DUQUESNE et Arthur Charles Claude PIERRAT le 30 avril

Amélie Ingrid SOLIVEAU et Lise Lydie PETITPREZ le 17 septembre

Alexandre DEDISSE et Marie BOULOGNE le 12 novembre

Décès : Roseline ROZIECKI le 21 octobre
Christiane LIENARD le 31 octobre
Michel ROBBE le 06 novembre

DIVAGATION DES CHIENS

Les chiens doivent rester sous la surveillance effective de leur maître et à portée de voix de celui-ci. Sur le territoire communal, les chiens ne doivent pas être abandonnés ou livrés à leur instinct.



ASSOCIATIONS

Ce magazine municipal est celui des habitants et des associations qui font vivre le village.

Nous lançons un petit appel aux associations.

N'hésitez pas à nous envoyer en mairie des photographies de vos manifestations. (contatc@fouquieres-lez-bethune.fr)

Elles seront insérées dans les éditions du magazine municipal afin de valoriser au mieux les actions des bénévoles de la commune.



LE CLIN D'ŒIL DE FOUQUIÈRES VOTRE MAG !

Il est présent aux manifestations communales, mais vous ne le voyez en général jamais sur les photos. Et pour cause, le photographe, c'est lui !

Pour une fois, Pierre Wynne, Adjoint au Maire a laissé de côté son appareil photo pour se laisser prendre au repas des aînés.

Merci à lui pour ce travail de l'ombre grâce auquel, les manifestations communales sont immortalisées.

